

## Conduites suicidaires

Date de publication : 13.09.2024

ÉDITION CENTRE-VAL DE LOIRE

# PASSAGES AUX URGENCES POUR IDÉES SUICIDAIRES ET GESTE SUICIDAIRE

## Edito

La **Journée mondiale de prévention du suicide** est célébrée chaque année le 10 septembre. Mise en place par l'Association internationale pour la prévention du suicide (IASP) en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle vise à attirer l'attention sur ce fardeau de santé publique à l'échelle mondiale, à réduire la stigmatisation et à sensibiliser les organisations, les gouvernements et le public, en transmettant le message singulier que les suicides sont évitables.

C'est à cette occasion que Santé publique France Centre-Val de Loire publie ce bulletin consacré aux conduites suicidaires, couvrant les idées suicidaires et les tentatives de suicides. Ce bulletin s'inscrit dans la poursuite du développement de la surveillance de la santé mentale à l'échelle régionale. Les conduites suicidaires y sont traitées sous l'angle des recours aux urgences.

Des outils de prévention existent et s'inscrivent dans une large stratégie de promotion de la santé mentale et de prévention de la souffrance psychique. Ainsi, conformément aux recommandations de l'OMS et déployé dans le cadre du Ségur de la Santé par le Ministère des solidarités et de la santé, la mise en place du **3114**, numéro confidentiel, gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7, constitue une réponse essentielle et immédiate aux personnes en souffrance ou à leur entourage. Il s'adresse également aux professionnels en contact avec des personnes en détresse. Il en est de même avec **VigilanS**, dispositif post-hospitalier de prévention de la récurrence suicidaire. Il est proposé aux personnes suicidantes après leur passage aux urgences ou leur hospitalisation. Son évaluation a prouvé l'efficacité du dispositif, réduisant de 38 % le risque de réitération suicidaire dans les 12 mois suivant la tentative de suicide.

*Pour plus d'informations en Centre-Val de Loire :*

- [Prévention du suicide | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)
- [Santé mentale et COVID-19 : conduites suicidaires en Centre-Val de Loire. Bulletin de santé publique, février 2023.](#)

## Evolution régionale des passages aux urgences de janvier 2020 à juillet 2024

Les années 2020-2021 sont marquées par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 avec une baisse générale des passages aux urgences, notamment lors du premier confinement en 2020. Depuis cette période, le nombre de passages aux urgences pour geste et idées suicidaires est en constante augmentation. Les parts d'activités (nombre de passages pour une cause donnée sur les passages toutes causes codés) sont quant à elles à interpréter avec prudence.

### ▪ Geste suicidaire

Depuis 2020, le nombre de passages aux urgences pour geste suicidaire est en augmentation continue en Centre-Val de Loire avec un maximum de 2 660 passages en 2023 chez les 11 ans et plus. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 juillet 2024, 1 604 passages aux urgences pour geste suicidaire ont déjà été remontés par les services d'urgences de la région.

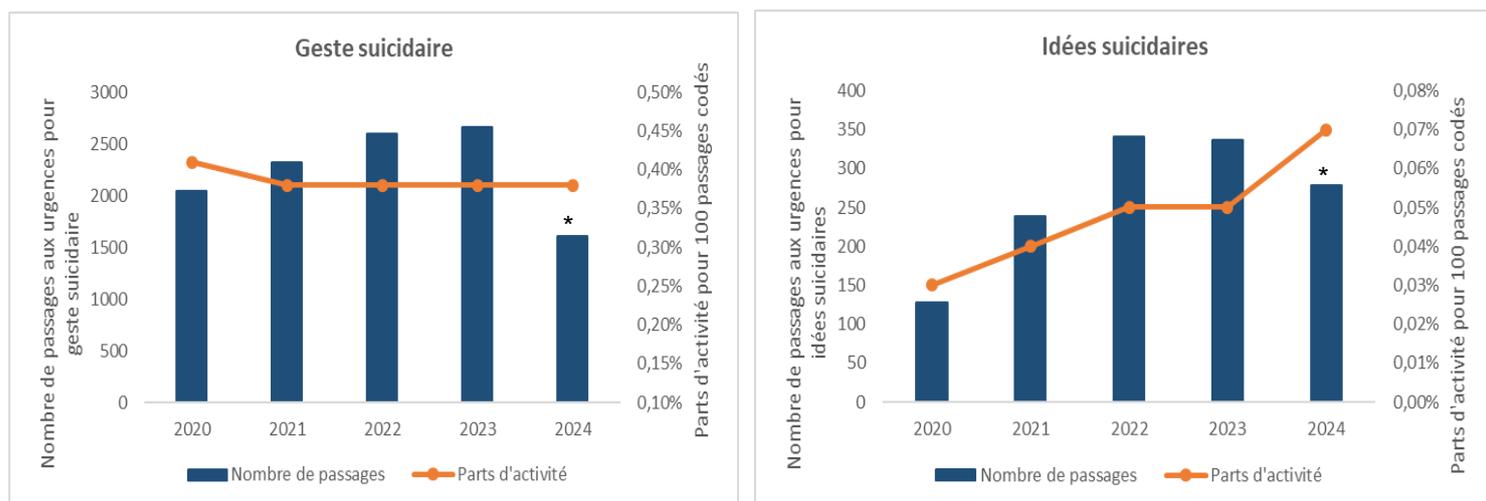
La part d'activité des passages aux urgences sur la première partie de l'année 2024 est quant à elle stable depuis 2022 (aux alentours de 0,4 %).

### ▪ Idées suicidaires

Les passages aux urgences pour idées suicidaires, en nombre comme en part d'activité, étaient en hausse continue depuis 2020. En 2022, 341 passages pour idées suicidaires ont été enregistrés dans les services d'urgence de la région représentant une part d'activité à 0,05 %.

En 2023, le nombre de passages aux urgences était stable par rapport à l'année précédente (336 passages). Le nombre de passages aux urgences en 2024 (données arrêtées au 31 juillet) était de 279 passages chez les 11 ans et plus, avec une part d'activité de 0,07 % (Figure 1).

**Figure 1. Nombres annuels de passages aux urgences et parts d'activité (%) pour geste suicidaire et idées suicidaires, chez les 11 ans et plus, Centre-Val de Loire, janvier 2020-juillet 2024**



Source : Oscoreur®, Traitement Santé publique France

\* données arrêtées au 31 juillet 2024

## Caractéristiques des personnes passant aux urgences

En 2023 et 2024, les passages aux urgences pour geste suicidaire concernaient plus fréquemment les femmes et les adultes de 25-64 ans (Tableau 1).

Les caractéristiques des personnes passant aux urgences pour idées suicidaires variaient selon les années. En 2023, les hommes étaient majoritaires, contrairement à 2024. En revanche, les 25-64 ans représentaient toujours la classe d'âge la plus fréquente avec 58 % en 2023 et 54 % en 2024. (Tableau 1).

**Tableau 1. Répartition et nombre annuel de passages aux urgences pour geste suicidaire et idées suicidaires par sexe et classe d'âge, Centre-Val de Loire, janvier 2023 – juillet 2024**

		2023	2024*
		% (n)	% (n)
<b>Geste suicidaire</b>	Sexe		
	Homme	31,4 % (836)	31,9 % (513)
	Femme	<b>68,6 % (1 824)</b>	<b>68,1 % (1 095)</b>
	Classes d'âge		
	10-24 ans	38,7 % (1 029)	43,3 % (696)
	25-64 ans	<b>50,8 % (1 352)</b>	<b>47,4 % (762)</b>
65 ans et plus	10,5 % (279)	9,4 % (151)	
<b>Idées suicidaires</b>	Sexe		
	Homme	<b>51,5 % (173)</b>	47,3 % (132)
	Femme	48,5 % (163)	<b>52,7 % (147)</b>
	Classes d'âge		
	10-24 ans	28,9 % (97)	32,6 % (91)
	25-64 ans	<b>58,3 % (196)</b>	<b>53,8 % (150)</b>
65 ans et plus	12,8 % (43)	13,6 % (38)	

\* données arrêtées au 31 juillet 2024

Source : Oscour®, Traitement Santé publique France

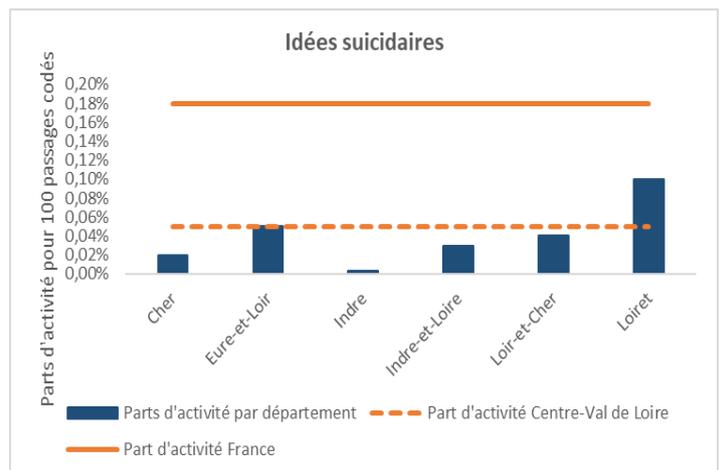
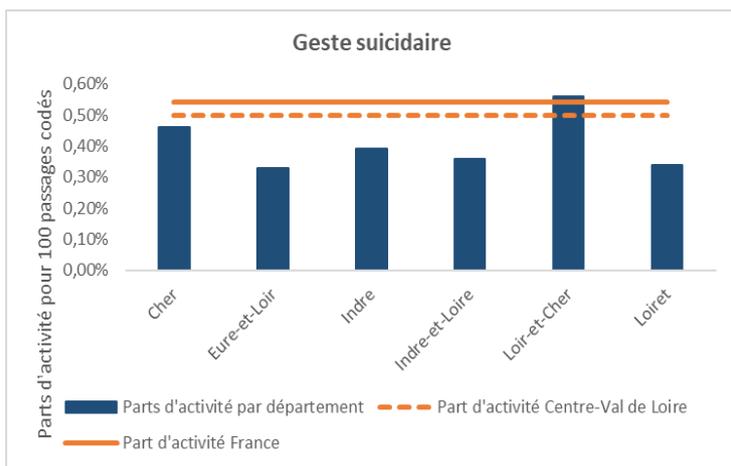
## Passages aux urgences pour geste suicidaire et idées suicidaires par département dans la région en 2023

*L'interprétation des données tous âges et par classes d'âge doit être prudente compte tenu des effectifs faibles.*

En 2023, les parts d'activité de passages aux urgences pour geste suicidaire différaient selon le département. Les départements du Loir-et-Cher et du Cher présentaient les parts d'activités les plus élevées. En revanche, seul le Loir-et-Cher observait une part d'activité supérieure au niveau régional et national (Figure 2).

Le Loiret et l'Eure-et-Loir présentaient les parts d'activités de passages aux urgences pour idées suicidaires les plus élevées. En revanche, seul le Loiret observait une part d'activité supérieure au niveau régional. Tous les départements présentaient une part d'activité pour cet indicateur nettement inférieure au niveau national (Figure 2).

**Figure 2. Part d'activité annuelle des passages aux urgences pour geste suicidaire et idées suicidaires (%), chez les 11 ans et plus, par département, Centre-Val de Loire, 2023**



Source : Oscoreur®, Traitement Santé publique France

## Méthodologie

### ▪ Source de données

L'analyse régionale des passages aux urgences pour geste et idées suicidaires a été réalisée à partir des résumés de passages aux urgences (RPU) transmis par les structures d'urgences (SU) participant au dispositif SurSaUD® (Surveillance sanitaire des urgences et des décès), de janvier 2020 à juillet 2024, mise en œuvre et coordonnée par Santé publique France. Les indicateurs analysés ont été construits à partir des diagnostics médicaux (principal ou associé) codés par les médecins urgentistes. Dans la région, le réseau repose sur 27 structures d'urgences et couvre environ 98 % des passages aux urgences répertoriés par la statistique annuelle des établissements de soins. Si la couverture régionale est exhaustive, la complétude de codage des diagnostics principaux et associés s'est considérablement améliorée. En 2023, on estimait à 85 % la complétude diagnostique sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

**Tableau 2. Nombre de structures d'urgence (SU), couverture régionale et complétude diagnostique des résumés des passages aux urgences transmis par les établissements participants au réseau Oscour® en Centre-Val de Loire, 2023.**

Départements	Couverture SU	% complétude diagnostique (DP ou DA)*
<b>Cher</b>	3/3	93,7
<b>Eure-et-Loir</b>	5/5	85,4
<b>Indre</b>	3/3	54,1
<b>Indre-et-Loire</b>	7/7	78,9
<b>Loir-et-Cher</b>	3/3	94,7
<b>Loiret</b>	6/6	89,4
<b>Centre-Val de Loire</b>	27/27	84,9

\*Diagnostic principal ou diagnostic associé

### ▪ Codage et définitions

A partir de la base de passages aux urgences (Oscour®), des regroupements syndromiques ont été définis :

- Geste suicidaire : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probable (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée) (codes CIM-10 : T39, T42, T43, T50, T60, T71, X60 à X64, X66 à X84, Y870)
- Idées suicidaires : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires (code CIM-10 : R45.8).

## Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires nous ayant permis de construire ce bulletin :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour® ;
- Le concentrateur régional de résumés de passages aux urgences (RPU) ;
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU) ;
- L'ARS Centre-Val de Loire.

## Équipe de rédaction

Jean-Rodrigue Ndong, Virginie De Lauzun, Sophie Grellet, Nicolas Vincent, Mathieu Rivière, Esra Morvan

**Pour nous citer** : Bulletin conduites suicidaires. Édition Centre-Val de Loire. Septembre 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 5 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

**Dépôt légal** : 13 septembre 2024

**Contact** : [cire\\_cv1@santepubliquefrance.fr](mailto:cire_cv1@santepubliquefrance.fr)